



Défi « J'y vais ! » du 17 mai au 06 juin 2021

Un challenge en faveur des mobilités durables sur la région Grand Est

Face à l'impact de la voiture sur la qualité de l'air, il est essentiel d'agir pour une modification des habitudes de déplacement de nos concitoyens en privilégiant des modes de transport plus durables. Pour inciter les habitants du Grand Est à tester de nouvelles solutions de déplacement durables, le Défi « J'y vais ! » a été créé en 2010. Il s'agit d'une opération de sensibilisation, ludique et motivante, collective et responsable.

Cette année, le Défi est organisé sur trois semaines : du 17 mai au 06 juin. Il a pour **objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements, en favorisant les mobilités durables.**

En quoi consiste ce Défi ?

Le Défi « J'y vais ! » est composé de plusieurs déclinaisons :

- Les défis entreprises : ils consistent à comptabiliser le nombre de participants, de jours participés et les kilomètres effectués par les salariés, de leur domicile à leur lieu de travail :

« **Au boulot, j'y vais à vélo !** » : pour les déplacements effectués à vélo et Vélo à Assistance Electrique (VAE).

« **Au boulot, j'y vais autrement !** » : pour les déplacements suivants : vélo, autres modes actifs, transports en commun, covoiturage, équipements de déplacement personnels motorisés, etc. Le télétravail sera également pris en compte à partir de cette année.

- Les défis scolaires : une belle occasion pour sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable, à la sécurité routière et à la pratique d'une activité physique bénéfique pour leur santé.

« **A l'école, j'y vais à vélo !** » : la participation comprend les déplacements en modes actifs : vélo, trottinette ou à pied.

« **Au collège, j'y vais à vélo !** » et « **Au lycée, j'y vais à vélo !** » : seuls les déplacements à vélo sont comptabilisés.

Les modalités de participation

Pour participer au Défi, chaque structure doit s'inscrire sur le site Internet <https://defi-jyvais.fr> via un référent Défi identifié. Un « code établissement » sera fourni au référent. Ce code, à transmettre aux participants leur permet de créer un compte automatiquement rattaché à la structure.

Soutenu par l'ADEME Grand Est, le Défi est co-construit par 29 collectivités et territoires partenaires, et l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est. 6 territoires rejoignent l'organisation cette année : Ardennes Métropole, Métropole du Grand Nancy, Communauté d'Agglomération de Verdun, Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, Communauté de Communes de la Plaine du Rhin et Collectivité Européenne d'Alsace.



Ce Défi s'adresse à tout le monde : enfants, collégiens, lycéens, étudiants, salariés, bénévoles d'associations, etc.

Pour les structures situées hors territoires partenaires du Défi, il est possible de participer au Défi « j'y vais à vélo ! ». Cependant, les kilomètres parcourus ne seront pas comptabilisés pour la dotation solidaire et les structures n'apparaîtront pas dans le classement.

Un défi solidaire

Le total des kilomètres parcourus par les participants du Défi « J'y vais ! », sera converti en dotation financière au profit d'une entité œuvrant dans le domaine des mobilités actives, de la solidarité, ou de la santé. Les modalités seront affichées sur le site du Défi au mois de mai.

Toutes les informations sur <https://defi-jyvais.fr>

CONTACT PRESSE : Léa Beltzung
MAIL : Communication@vma-grand-est.fr
TEL : 06.65.92.40.36

Avec le soutien de

climaxion
anticiper · économiser · valoriser

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Vélo et Mobilités Actives
Grand Est

